

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

SECONDE ANNÉE RÉPUBLICAINE.

NONODI de la 2^e. Décade du mois Brumaire.*Ere vulgaire.*

Sameidi 9 Novembre 1793.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue St-Honoré, vis-à-vis l'ancien Hôtel de Noailles, n^o. 1499, près les Jacobins. Le prix de la souscription est de 42 liv. pour un an, de 21 liv. pour six mois, & de 12 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTANILLE, Directeur de l'Abonnement, qui doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-affranchies.

TURQUIE.

De Constantinople, le 2 octobre.

L'ASSEMBLÉE des pachas appelés de différentes provinces pour éclairer le divan de leurs lumières, n'a pas été infructueuse, du moins s'il faut en juger par le changement qui s'est fait dans l'esprit général du gouvernement. La Porte prend ouvertement des mesures contre le despotisme que la Russie & ses agens osoient exercer ici & dans toutes les mers de l'empire ottoman. Le chargé d'affaires de Catherine accablait à son gré le péage convenu pour les navires russes qui passent le détroit; on l'a assujéti à accéder littéralement à cette partie du dernier traité, & les insolences de ses agens ont été réprimées avec vigueur.

Le peuple de cette capitale a applaudi à ces mesures, & vote si hautement pour la guerre contre la Russie, qu'on va jusqu'à dire que l'ambassadeur attendu de Pétersbourg, pourroit bien à son arrivée être mis aux Sept-Tours.

Les François qui sont ici se conduisent fort bien, & le gouvernement, ainsi que le peuple, leur témoignent une haute estime libre bien éloignée du sentiment pénible que la hauteur des Russes entretenoit. Le peuple, en un mot, commence à s'occuper de sa dignité, de sa puissance: de cette opinion salutaire à l'horreur de tous les despotismes, il n'y a qu'un pas.

Les grains étoient rares ici; mais le gouvernement, pour s'affectionner le peuple, se dispose à former dans cette capitale des magasins à grands frais.

Les commerçans des ports de la Grece & ceux du Levant, ont présenté des mémoires sur les vexations que les navires russes se permettoient dans ces différentes échelles; ces écrits ont été bien reçus au divan, & s'il proclame la guerre contre la Russie, il doit compter sur le concours de tous les Turcs pour repousser les armées de Catherine.

ANGLETERRE.

Suite des nouvelles de Londres, du 25 octobre.

On a reçu ici le 23, à onze heures, la nouvelle officielle de la mort de Marie-Antoinette, ci-devant reine de France. Aussitôt le lord Chambellan a notifié aux directeurs du

théâtre de Lowen-Garden, que LL. MM. n'assisteroient pas au spectacle.

Lorsque notre ministère a eu la faiblesse de croire que nous étions invincibles & que le duc d'York prendroit infailliblement Dunkerque, Pitt se proposoit d'assembler le parlement en novembre, & de lui faire un étalage fastueux de nos conquêtes pendant cette campagne; mais il ne lui reste rien à présenter en compensation des millions que nous avons dépensés, & des milliers de nos braves compatriotes que les hasards de la guerre nous ont enlevés. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que ce ministre paroît décidé à continuer une guerre désastreuse, qui ne peut devenir que le tombeau de nos richesses & celui de l'élite de nos braves guerriers. L'espérance de quelque chance heureuse anime plus que jamais Pitt, puisqu'il veut faire différer jusqu'après Noël la rentrée du parlement, que les circonstances actuelles rendent si nécessaires à la tranquillité publique.

Tout ce qu'on dit de la barbarie de nos alliés envers les républicains françois, révolte ici tous les esprits; on ne peut souffrir que notre nation se départe comme eux des principes de justice & d'humanité qui l'ont caractérisée jusqu'ici, & on pense que la lettre du citoyen Adet au ministre de la marine est exagérée. Comment croire en effet que lord Hood ait eu part à la mort barbare du représentant françois à Toulon? Quoiqu'il en soit, cet événement cruel a tellement irrité la nation françoise, qu'on a tout à craindre de son ressentiment contre ceux de nos compatriotes qui se trouvent actuellement en France.

Les diatribes atroces de Pitt & de Burke contre ce qu'ils appellent la canaille françoise, indignent ici même les esprits sensés. Il n'est pas impossible que, dans nos propres foyers, nous ne soyons nous-mêmes les victimes d'une pareille indécence, lorsque cette grande république sera devenue le berceau de la liberté universelle & la terreur du monde entier. Cette canaille (selon Pitt) a sur nos alliés & sur nous un avantage inouï jusqu'à présent; car outre que nous ne l'avons jamais repoussée qu'à l'aide des trahisons, elle forme en un clin d'œil des armées plus nombreuses qu'il ne nous est possible d'en rassembler en deux ou trois années, & que ces efforts sans cesse renaissans de l'esprit de liberté contre tant de peuples divers & mal unis, doivent ébranler en peu de tems toutes les autres puissances.

Le baron de Diemar, officier général hanovrien, vient

d'être envoyé à Cologne par le duc d'York, pour prendre le commandement d'un corps de cinq mille Hanovriens que notre gouvernement a pris à sa solde.

C'est l'amiral Melville qui commandera l'escadre hollandaise destinée pour la Méditerranée.

Vendredi dernier, deux gros vaisseaux chargés de provisions pour la Flandre, ont mis à la voile de Woolwich; ils doivent trouver au bas de la Tamise deux frégates qui les escorteront jusqu'au lieu de leur destination.

Le *Centurion* de 50 canons qui est en rade à Portsmouth, prend pour huit mois de vivres: comme il n'y a que la station des Indes Orientales qui demande un tel approvisionnement, il n'y a plus de doute que ce vaisseau partira avec l'*Orpheus* & de *Diomed*.

Il y a cinq ans que les isles de France & de Bourbon ont été tellement fortifiées, qu'il est devenu très-difficile de s'en emparer d'un coup de main; elles ont servi de dépôt aux troupes françoises & les ont mises en état de nous inquiéter dans l'Inde pendant toute la dernière guerre, d'ailleurs leur position ne nous permettoit jamais de favoir ce qui s'y passoit. Pitt sent trop bien l'importance de cette conquête pour n'avoir pas déjà pris les mesures nécessaires pour s'en assurer. Un bâtiment impérial arrivé dernièrement du port Louis, a répandu ici que les habitans de ces isles ne seront pas plus difficiles que ceux de Toulon, & c'est dit-on, ce qui a déterminé contre elles l'expédition qui va partir de Portsmouth.

Une lettre du lord Mulgrave datée de Toulon le 30 septembre, porte que le 27, la première division des troupes napolitaines au nombre de 2000 hommes y est arrivée, & que les deux autres y sont attendues incessamment. La même lettre porte, que le détachement des troupes du roi de Sardaigne qui y est aussi arrivé est uniquement composé de grenadiers & de chasseurs, & qu'il forme un des plus beaux corps de l'armée de sa majesté sarde.

On mande de D. al, que le *Lézard* de 28 canons y est arrivé le 23, venant de Spithead, & que le *Triton* de 28 a été occupé pendant deux jours à se faire caréner & boucher les trous de boulets que lui avoit fait le canon de la citadelle du Havre de Grâce.

Le *Duke*, de 98 canons, est arrivé le 16 de Portsmouth à Plymouth; l'*Aquilon* de 21, le *Jersey* & l'*Oreste* de 18, ainsi que le *Falcon* de 14, sont partis de ce port pour aller joindre à Torbay l'escadre toujours rentrée de l'amiral Howe.

Le 17, le vaisseau le *Swiffure* de 74 est arrivé de Portsmouth avec plusieurs bâtimens sous son escorte; le *Woolwick* de 44 y est arrivé de Bristol.

Le 22, le *Crescent* de 32 a conduit à Spithead une frégate françoise, dont elle s'est emparée à la hauteur de Cherbourg après un combat opiniâtre: la gazette de la cour, qui a arrangé cette affaire, assure que le *Crescent* n'a perdu qu'un seul homme, tandis que la prise nommée *la Réunion* en a perdu plus de 100; elle ajoute que ce combat a eu lieu si près du rivage, que les habitans de la côte en ont été spectateurs.

Nota. Cette relation ministérielle ne doit pas surprendre, quand on lit dans la même gazette que la frégate françoise *la Modeste* a été prise à la hauteur de Gènes: c'étoit là qu'on pouvoit parler de spectateurs, puisque trois vaisseaux anglois au milieu du port ont tombé sur cette frégate qui étoit à l'ancre, au mépris de toutes les loix maritimes & de la neutralité des Génois, qui ont vu ramper une partie de l'équipage françois sous leurs yeux.

De Guernsey, le 15 octobre.

Les deux beaux régimens que nous avions ici ont été rap-

pellés, & on ne nous a laissé pour toute garnison que 500 montagnards. Notre commandant en chef, qui se préparoit à partir, avoit déjà fait embarquer les bagages quand on a appris que 30 mille François faisoient des préparatifs pour venir nous visiter. Aussi tôt on a pris toutes les mesures pour les bien recevoir, & on s'attend à les voir arriver d'un moment à l'autre; avant-hier le vent leur étoit favorable & on eut connoissance d'une flottille françoise la nuit dernière, de sorte que nous sommes à la veille d'être attaqués à chaque instant.

BELGIQUE.

D'Ostende, le 20 octobre.

Hier, dans l'après-midi, les 19^e, 27^e, 42^e & 57^e régimens ont été embarqués & ont fait voile pour une destination que nous ignorons.

On porte à 20 mille hommes les pertes du prince Cobourg dans les dernières affaires contre les François, & on assure qu'il s'occupe du soin de faire passer la Sambre aux débris de son armée.

Nous craignons à chaque instant d'être ataqués par les François: hier & aujourd'hui tous les habitans ont fait charger leurs effets sur des charriots: notre petite garnison est à la parade, le havre-sac sur le dos, & prête à fuir si l'ennemi vient à se présenter.

Les lettres de Bruges portent qu'on y est occupé à vider les magasins, & qu'on attend des ordres pour transporter les malades à Anvers.

FRANCE.

ARMÉE DE L'OUEST.

Thirion écrit, le 12 de ce mois: « Je suis arrivé à Laval avec six cents hommes: il étoit évacué; les brigands s'étoient portés sur Mayenne. La crainte d'être surpris par leur arrière-garde, qu'on nous a dit se replier, nous a contraints à nous retirer. Les brigands n'ont point paru. Il est probable qu'ils voudroient diriger leur route sur Paris: nous mettrions à leur suite la garnison de Mayence, qui est toujours à Angers.

A l'Est, en remontant jusqu'à Alençon, la Sarthe est entièrement bonne; vingt-cinq mille hommes sont en marche, conduits par l'instinct de la liberté. Ils conduisent avec eux des bestiaux & des grains. Les brigands ont craint ces mouvemens, ils ont rompu les communications, & marchent sur Domfront. A l'Ouest, Fougères est en état de défense, & communique avec Rennes. Au Nord, la Manche a d'anciennes troupes, & présente une force très-considérable.

D'après tous ces détails, il en résulte que les rebelles sont considérablement affoiblis, qu'il ne leur reste plus que le courage du désespoir, & qu'ils cherchent une issue plutôt qu'un établissement.

Des mesures sages sont prises pour repasser la Loire, & pour les poursuivre dans leur retraite. Les armées de l'Ouest, des côtes de Brest & de Cherbourg, les départemens de la Sarthe & de l'Orne sont en mouvement. Le ministre a donné les ordres pour les préparatifs d'une attaque générale, elle aura lieu incessamment; nous en attendons le résultat.

Tout nous fait espérer que cette Vendée, si prodigieusement grossie par les malveillans, les oisifs les nouvelles cravattes & Brissotins sera bientôt éteinte. On écrit d'Angers que nous pouvons être tranquilles, que ces brigands fugitifs ne sont qu'une humeur du corps politique qui cherche à s'évacuer. Le procureur-syndic du département de la Manche écrit la lettre suivante:

« Au premier bruit de l'arrivée des rebelles, nous avons imprimé un grand mouvement. Tout le monde s'est mis debout. On manquoit d'armes. Caen désarmé nous a fourni 2500 fusils & quatre pièces de canon. De nouveaux bataillons ont été envoyés à Cherbourg. Une armée se rassemble à Avranches, hommes, moulins, chevaux, cordonniers, tailleurs, tous ont été mis en requisition, tout a obéi. Nous avons ouvert une communication avec Rennes. Nos braves défenseurs ont juré de ne point revenir qu'ils n'aient exterminé les brigands. Si les départemens de l'Orne, de Mayenne & du Calvados, se fussent montrés avec la même énergie, les brigands eussent fait moins de progrès.

De Paris, le 19 brumaire.

Les représentans du peuple composant le comité d'instruction publique, à tous les citoyens français, & particulièrement aux corps constitués, aux bataillons, & aux sociétés populaires.

CITOYENS,

« La convention nationale veut affermir la liberté & l'égalité dans toute la France, en poursuivant sans relâche les conspirateurs & les traîtres, en répandant par-tout des semences de vertus républicaines par la publication des belles actions que chaque jour voit éclore parmi nous, sur-tout dans nos armées. Nous vous invitons, citoyens, à recueillir autour de vous, mais principalement dans les chaumières, dans les ateliers & dans les bataillons de la république, les traits qui méritent le plus d'être transmis en exemple, car c'est de là que sont presque toujours sorties les vertus les plus utiles. Vos recherches doivent commencer avec la révolution. Le narré de belles actions doit être simple comme la vertu qui les enfante, & les détails ne sont nécessaires que pour assurer l'authenticité des faits. Nous vous renverrons en masse ce que notre correspondance nous aura fourni en détail. Ce recueil sous le titre d'*actions glorieuses des citoyens français*, sera le premier livre élémentaire à mettre sous les yeux des enfans de la patrie; il offrira en même-tems des matériaux à l'histoire.

On a donné à l'Opéra-Comique national, *Marat dans le souterrain*, ou la *Journée du dix août*. Cet ouvrage a obtenu un succès d'enthousiasme. Au moment où un brave sans-culotte parlant des trahisons, dit: « Plus de ces grands, qui ont toujours la vertu dans la bouche & le crime dans le cœur: j'espère que cette journée en fera justice » Une voix du parterre s'est écrié: *il y a gros*. Cette exclamation, qui rappelloit que deux heures auparavant la tête du ci-devant d'Orléans étoit tombée sous le fer de la loi, a excité de vifs applaudissemens; les chapeaux se sont levés, & les cris de vive la république ont retenti dans toutes les parties de la salle.

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Ce tribunal a condamné à mort Julien Cailleau, Jean Cenin, René Radeau, Jean Teyniere, Florent Olivier & Thomas Reny, officiers-municipaux de la commune du Pont-de-Cé, convaincus d'avoir eu des intelligences avec les brigands de la Vendée.

Le même tribunal a aussi condamné à mort Marie-Jeanne Philippon, femme de Rolland, ci-devant ministre de l'intérieur, convaincue d'avoir conspiré contre l'unité & l'indivisibilité de la république, & contre la liberté & la sûreté du peuple français;

Et Delamarche, ci-devant directeur-général de la fabrication des assignats, convaincu d'avoir voulu fomenter la

guerre civile, & armer les citoyens contre les citoyens dans l'affaire du 10 août.

COMMUNE DE PARIS.

Séance du 17 brumaire.

La section de l'Observatoire demande que les gardes des postes soient payés à l'instar de ceux placés aux barrières, & que les femmes des volontaires de la patrie dans la Vendée occupent les hôtels d'émigrés vacans dans l'arrondissement de la section & les maisons nationales. Le conseil renvoie cette pétition au corps municipal, avec invitation de la prendre en grande considération.

Le conseil-général, sur la proposition d'un de ses membres, arrête qu'il y aura un registre sur lequel on inscrira les déclarations des citoyens qui désireront se *déprécier*, & ce registre sera ouvert aux citoyens qui, éclairés par le flambeau de la raison & de la philosophie, désireront abjurer l'état de ministre ou d'officier public d'un culte quelconque.

Un membre rend compte de la translation de la châsse de Sainte Genevieve à l'hôtel de la monnaie, opérée par les soins du comité révolutionnaire de la section en Panthéon-François. Cette sainte s'est rendue fort docilement aux vœux des républicains qui, sans se déchausser, lui ont fait quitter son ancien domicile pour lui faire habiter la maison du quai Voltaire. Le conseil arrête l'insertion aux affiches de ce rapport.

Nota. Tout le monde sait que les ci-devant bourgeois de Paris portoient la châsse à pieds nus dans les tems de calamité.

Chaumette donne quelques détails sur la séance sublime de la convention, qui vient de porter le dernier coup au fanatisme & aux préjugés religieux, & dans laquelle les ministres de tous les cultes, abjurant leurs erreurs, ont enfin rendu un hommage authentique à la vérité, & se sont, pour la première fois, embrassés fraternellement. Le conseil arrête que le procureur de la commune rédigera son rapport par écrit, & qu'il sera imprimé & envoyé aux 48 sections.

Sur le réquisitoire du procureur de la commune, le conseil arrête que, pour empêcher qu'on aille dépouiller les corps des suppliciés, ils seront inhumés dans un lieu où l'exécuteur de la justice aura seul le droit d'entrer: arrête, en outre, que le présent sera envoyé aux 48 commissaires de police, afin qu'il y en ait toujours un présent à ces inhumations.

Le conseil, après avoir entendu le rapport de la commission des armes, instruit que des dilapidations avoient été commises par des fournisseurs infidèles, autorise ses commissaires à se transporter dans toutes les fabriques d'armes, pour y surveiller les opérations & en faire leur rapport.

Nota. Dans cette même séance, nous avons été dénoncés par la municipalité de Corbeil, pour avoir inséré dans un de nos derniers numéros un rapport d'un commissaire national dont le nom ne nous est pas parvenu, lequel rapport inculpe d'une manière très-grave la municipalité de Corbeil & la société populaire de cette ville. Nous croyons devoir annoncer, pour notre justification, que nous avons extrait textuellement ce rapport du n°. 131 de la commune de Paris, ainsi que plusieurs autres journaux, qui ont puisé comme nous dans la même source.

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Laloi).

Suite de la séance du 17 brumaire

Amar se présente à la tribune, au nom du comité de

sûreté générale ; il propose de décréter sur-le-champ , que personne ne pourra sortir de la salle , ni des tribunes. Décreté. Amar demande ensuite un décret d'arrestation contre Lecointre-Puyraveau , & il fait lecture d'une lettre anonyme , écrite de Rouen , adressée à ce député , & dans laquelle on lui annonce , avec empressement & avec une sorte de joie , que des troubles vont éclater à Rouen , & que des brigands de la Vendée trouveront des complices dans la ci-devant Normandie. — Lecointre parle avec l'accent de l'innocence : il assure qu'il ne connoît personne à Rouen , & qu'il n'a jamais écrit dans cette ville. — Basire observe que si l'on décrète l'arrestation d'un député , sur une lettre anonyme , il n'y aura pas un seul membre de la convention qui puisse être assuré de sa liberté. — La convention décrète qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur le projet du comité.

Voici la lettre du curé de Boisse-le-Bernard , district de Melun , département de Seine & Marne ; elle est datée du 14 brumaire.

Citoyens - Représentans .

« Je suis prêtre , je suis curé , c'est-à-dire , charlatan : jusqu'ici charlatan de bonne foi : je n'ai trompé que parce que moi-même j'avois été trompé : maintenant que je suis décrétoisé , je vous avoue que je ne voudrois pas être charlatan de mauvaise foi : cependant la misère pourroit m'y contraindre , car je n'ai absolument que les douze cents livres de ma cure pour vivre ; d'ailleurs je ne sais gueres que ce qu'on m'a forcé d'apprendre , des *oremus*. Je vous fais donc cette lettre pour vous prier d'assurer une pension suffisante aux évêques , curés & vicaires sans fortune & sans moyen de subsister , & cependant assez honnêtes gens pour ne vouloir plus tromper le peuple , auquel il est tems enfin d'apprendre qu'il n'y a de religion vraie que la religion naturelle ; & que tous ces rêves , toutes ces momeries , toutes ces pratiques qu'on décore du nom de religion , ne sont que des contes de Barbebleu. *Plus de prêtres*, nous y parviendrons avec le tems ; pour le bâter , il me semble qu'il seroit bon d'assurer le nécessaire à ceux qui veulent rendre justice à la vérité , & qui sont disposés à descendre du rang auquel l'ignorance , l'erreur & la superstition ont pu seules les faire monter. *Plus de prêtres*, cela ne veut pas dire plus de religion. « Sois juste , sois bienfaisant , aime tes semblables , & tu as de la religion , parce qu'ayant toutes les vertus qui peuvent te rendre heureux , en te rendant utile à tes frères , tu es tout ce qu'il faut pour plaire à la divinité ». Si je ne pouvois que prêcher cette morale , à la bonne heure ; mais mes paroissiens veulent que je parle de neuvaines , de sacremens , de 100 mille dieux ; ce n'est pas plus mon goût que le vôtre. Je vous prie donc de me retirer en m'assurant une pension ».

Signé Parens , curé de Boisse-le-Bernard.

Séance du 16 brumaire.

On fait lecture d'une lettre de la citoyenne Petit , qui se plaint de ce que son mari , par ordre de l'administration de police de Paris , sur l'avis de celle de Rouen , a été arrêté & est détenu à la mairie , pour avoir publié , dans un journal qui s'imprime à Rouen , & qui est intitulé *l'Indicateur* , une assertion énoncée dans la convention nationale par le citoyen Coupé de l'Oise , & tendante à faire croire qu'il existoit dans la ville de Rouen des magasins considérables de subsistances. Cette citoyenne demande l'élargissement de son mari. — Thuriot observe que ce journaliste n'a fait que rapporter fidèlement

l'assertion de Coupé. — L'assemblée renvoie la pétition à son comité de sûreté générale.

La société populaire de Cherbourg écrit que payer un culte religieux c'est offenser tous les autres : elle demande la suppression des traitemens des ecclésiastiques. Renvoyé au comité des finances.

Le club de Bordeaux envoie plusieurs marcs d'argenterie & d'écus ; il annonce que la guillotine achève de remonter à Bordeaux l'esprit public.

L'ex-député Ledou , poursuivi d'asyle en asyle , a pris le parti de se brûler la cervelle : c'est une commune du département de la Lozère qui annonce ce fait , en même tems que l'arrestation de la femme de ce conspirateur.

On met à la disposition du ministre de l'intérieur 1500 liv. pour les frais de l'embaumement du corps de Marat , & 5600 livres pour ceux des obsèques de ce martyr de la liberté. — Les funérailles de Mirabeau coûteront 100 mille francs.

Les militaires invalides apportent les effets d'or & d'argent qui se trouvoient dans leur chapelle ; ils annoncent que bientôt ils en apporteront environ 750 mares.

Le bataillon des jeunes guerriers de la *Montagne-de-Bon-Air* prête serment & défile dans la salle.

Les membres des comités révolutionnaires de surveillance des sections de Paris sont presque tous pères de famille , n'ayant pour tous biens que leur patriotisme & leurs bras : le tems qu'ils sacrifient à la chose publique , ils le dérobent à leur subsistance : d'ailleurs , c'est l'activité infatigable de ces citoyens qui a affermi la révolution dans Paris , & qui épouvante encore les aristocrates & les malveillans qui , de tems à autre , s'avisent de lever la tête. D'après ces considérations , l'assemblée porte à 5 liv. par jour l'indemnité accordée aux membres des comités révolutionnaires de Paris.

Merlin , de Thionville , présente un projet de décret dont voici les principales dispositions :

1°. Le département de la Vendée s'appellera le département *Vengé*.

2°. Les haies & fossés qui , dans ce département , séparent les héritages , seront détruits dans les six mois , & remplacés par de simples bornes.

3°. Deux représentans se transporteront à Nantes & dans les villes de la ci-devant Vendée , pour prendre l'état des héritages appartenans aux rebelles.

4°. Ces héritages seront distribués aux cultivateurs du pays restés fideles , aux réfugiés d'Allemagne , & à des familles de cultivateurs infortunés , qui seront envoyées de chacun de tous les départemens , aux frais de la république.

« Si les brigands n'existoient plus , comme on l'a annoncé , dit Fayau , j'appuierois le projet de Merlin ; mais il faut le dire , la partie la plus fertile de la Vendée est encore aux rebelles : l'armée de Charette , qui n'a pas même été entamée , occupe encore le district de Challans , l'isle de Noirmoutiers & partie des districts des Sables , de Montaigu , de la Roche-sur-Yon , de Paimbauf & de Chillon. Que feront des représentans dans ce pays , à moins de les faire escorter par une armée incendiaire qui détruiroit tout ce qui est sur la surface du sol ? — Le projet de Merlin est renvoyé au comité de salut public.

Une députation de la société populaire de Nantes , sollicite l'élargissement du général Aubert-Dubayet , qui est détenu à l'Abbaye. On passe à l'ordre du jour.